

COLLOQUE

L'IMPACT DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LES SERVICES PUBLICS EN RÉSEAU



VENDREDI 11 MARS 2016
DE 8H30 À 17H, AMPHI. VOLNEY

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
13 allée François Mitterrand – 49 036 Angers
Université d'Angers | Campus Saint - Serge
Programme et inscriptions : www.univ-angers.fr/droit

La question des services publics ne peut plus être appréhendée aujourd'hui sans la dimension européenne. La libéralisation des grands services publics en réseau a été perçue en France comme une attaque frontale contre nos grands monopoles historiques. Elle a amené à une recomposition et à une nouvelle approche autour de la notion de services d'intérêt économique général. Le droit de l'Union européenne a abouti à la fois à une segmentation des activités et à l'apparition d'une fonction de régulation afin de garantir l'accès de nouveaux opérateurs au marché. La problématique des activités en réseau sera analysée à la fois d'un point de vue économique et juridique. L'enjeu est celui de savoir ce qu'il reste d'irréductible finalement dans la fonction et si l'on peut toujours parler, au-delà de la notion de SIEG, d'activités de service public. La libéralisation des services publics en réseau amène à une régulation à l'échelle européenne et a un impact à la fois sur le national et le local. La question de l'implantation de la Poste et du service universel postal ou encore de la libéralisation des lignes intérieures de transport ferroviaire est un enjeu pour la SNCF mais également pour les régions. Une première matinée théorique permettra de poser les débats. Une table ronde sectorielle, l'après-midi donnera une illustration concrète au travers de la situation des transports ou de la poste.

Cette problématique intéresse à la fois les universitaires, les agents publics et des grands groupes publics ainsi que les syndicats et les associations d'usagers. Elle concerne également les citoyens qui sont les bénéficiaires directs de ces services.

L'objectif de ce colloque est d'engager une réflexion sur la question de l'avenir des services publics en lien avec le Master droit des interventions publiques. Le but est également de développer les coopérations avec les acteurs locaux, autorités locales, syndicats, etc...

8h30 **Accueil**

8h45 **Allocutions d'ouverture**

Christophe DANIEL, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

Fabien TESSON, Maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers

MISE EN PERSPECTIVE ET PANORAMA

Présidence : Hervé RIHAL, Professeur de droit public à l'université d'Angers

9h **Introduction**

Les critiques libérales du service public

Guido HÜLSMANN, Professeur d'économie à l'Université d'Angers

9h30 ***La définition européenne du SIEG : serpent de mer ou nécessité ?***

Gilles GUGLIELMI, Professeur de droit public à l'Université Paris II

10h ***Les réseaux, un modèle de régulation ?***

Arnaud SÉE, Professeur de droit public à l'Université de Picardie

10h30 **Questions**

10h45 **Pause**

11h ***Monopoles historiques et libéralisation : que reste-t-il du service public ?***

Fabien TESSON, Maître de conférences en droit public
à l'Université d'Angers

11h30 ***Tarification, accessibilité, les enjeux sociaux des SIEG***

Martine LONG, Maître de conférences HDR en droit public
à l'Université d'Angers

12h **Questions**

12h30 **Déjeuner libre**

**L'APPROCHE SECTORIELLE DES SIEG
IMPACT DE LA LIBÉRALISATION AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL**

Présidence : Jacques FIALAIRE, Professeur de droit public à l'université
de Nantes

14h **Table ronde**

Le secteur ferroviaire, du monopole à la libéralisation ?

Sébastien BRAMERET, Maître de conférences en droit public
à l'Université de Grenoble

Séverin GRANDCOLAS, Commission européenne, DG Concurrence,
Aides d'Etat aux transports

Jimmy BRUN, Chef du bureau de l'ouverture des marchés ferroviaires,
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Julien GEFFARD, Chargé d'affaires juridiques à l'ARAF

15h45 **Questions**

16h **Pause**

16h15 **Contrepoint**

Le cas des services postaux

Hélène PAULIAT, Professeur de droit public à l'Université de Limoges

16h45 **Conclusion**

Martine LONG, Maître de conférences HDR en droit public
à l'Université d'Angers

PLAN D'ACCÈS

Tramway ligne A

Arrêt : Saint-Serge Université à 8 minutes de la gare

Lignes de bus : 3 | 7 | 9



RENSEIGNEMENTS : Pierre SECOUÉ,

secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr – Tél. : 02 41 96 21 17/45

Service recherche – Faculté de droit, d'économie et gestion – Université d'Angers

13, allée François Mitterrand – BP 13633 – 49036 ANGERS cedex 01

Inscriptions en ligne sur www.univ-angers.fr/droit (rubrique actualités)

NOS PARTENAIRES :



Recherche,
Formation
& Innovation
en PAYS
de LA LOIRE



RECHERCHE
FORMATION
INNOVATION) en Pays
de la Loire

